

L'écomobilité : une idée qui fait

Qualité de l'air, économies d'énergie, sécurité et fluidité des déplacements ne se décrètent pas. Elles sont l'affaire de tous, collectivités, entreprises, salariés, particuliers. La problématique a pris un sens aigu dans l'agglomération bordelaise en 2002 avec les chantiers du tramway, la thrombose régulière de la rocade et des ponts sur la Garonne, stimulant réflexions et initiatives. L'écomobilité constitue un des enjeux majeurs du Développement Durable.



son chemin

En 2002, l'ADEME a conduit d'importantes actions de sensibilisation sur le thème des hommes et de leurs déplacements. Une démarche qui s'adresse à deux principaux interlocuteurs : les collectivités d'une part, qui doivent "pacifier" la circulation aux abords des écoles, des lieux publics, des zones d'habitation et d'activités denses. Les entreprises d'autre part, doivent maîtriser leurs flux professionnels, les trajets quotidiens des salariés, le stationnement. La réflexion proposée par l'ADEME s'articule autour des Plans de Déplacements et le management de la mobilité à travers une démarche volontaire, intégrée et centrée sur le "client".

Mérignac : pour commencer, les grandes entreprises...

La Ville de Mérignac cumule avantages et inconvénients. Une dynamique commerciale incontestable, plus de 20 parcs d'activités, des entreprises et enseignes de grande notoriété, un aéroport international... mais aussi des flux de travail et de transit en croissance



Alain Lhuillier
Chargée de mission ADEME

« Dans nos présentations, nous insistons sur le fait qu'un Plan de Déplacements n'est pas un plan anti-voiture. »

Tout doit partir d'une analyse de la demande. L'écomobilité est une démarche participative. Son point de départ, c'est le besoin de déplacement.

À partir de là, il s'agit de voir comment le satisfaire au mieux à travers des solutions existantes, des aménagements relativement simples.

Dans nos présentations, nous insistons sur le fait qu'un Plan de Déplacements n'est pas un plan anti-voiture. L'auto y a sa place, à côté des transports collectifs, du vélo, de la marche à pied...



constante, une rocade et des zones stratégiques saturées matin et soir. "De plus, notre commune va vivre les chantiers du Tram entre 2004 et 2008", ajoute Gérard Chausset, qui partage à la mairie avec Bernard Garandeau la réflexion sur l'environnement et les transports. "Nous avons déjà mis en place le schéma "circulation douce" en faveur du vélo et des pistes cyclables, et nous avons entrepris en 2002 d'engager la réflexion sur les plans de mobilité des entreprises.

Cela s'est concrétisé début 2003 par une réunion à laquelle ont participé les 20 plus grandes entreprises implantées à Mérignac. Nous avons un rôle très important d'incitation et de mobilisation sur ce thème."

A Bordeaux-Lac, naissance d'une plate-forme Mobilité

En pointe sur toutes les thématiques de l'environnement, la Caisse des Dépôts et Consignations a choisi de développer en interne la mobilité sur 3 axes : "se déplacer autrement, se déplacer mieux, se déplacer moins". L'intégration de véhicules électriques dans son parc, l'organisation des horaires de travail, des expériences de télé-travail, la création d'un local pour cyclistes et d'une bourse de co-voiturage en ligne y sont déjà des réalités.

En 2002, l'établissement s'est engagé dans un nouveau combat pour la mobilité durable, avec l'appui de la CCIB et de la Ville de Bordeaux : la constitution d'une plate-forme Mobilité regroupant la CRAM Aquitaine, METRO, AVA NORD, la CAF, l'Hôtel Mercure.

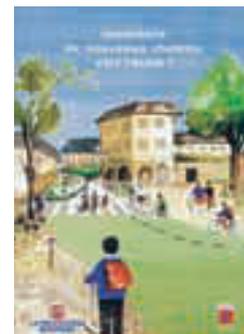
« il faut aussi créer des services multi-entreprises »

Michel Rouland
Responsable du Projet de Déplacements de la CDC

Pour les signataires, l'objet est d'obtenir pour le quartier du Lac de nouveaux aménagements, de renforcer la sécurité routière, d'améliorer la desserte par de nouveaux bus urbains, mais aussi de créer sur place des services multi-entreprises comme une crèche ou une garderie.

Vélos de fonction et intranet à la CCIB

Pour Christian Boyer, Directeur Etudes et Grands Projets Urbains, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux se doit d'être exemplaire en la matière. "Nous sommes implantés ici, place de la Bourse, mais aussi à l'Aéroport et à Bordeaux-Lac. Nous avons créé un groupe de travail sur les conditions de déplacements domicile-travail des salariés, réalisé une enquête sur les habitudes de déplacements et fait des propositions. Depuis octobre 2002, nous avons intégré



dans notre réseau intranet un système d'information où les salariés peuvent trouver chaque jour les offres et demandes de co-voiturage, les informations sur tous les transports collectifs, Navette-Aéroport et Navette-Fluviale y

compris, les possibilités de réserver l'un de nos vélos de fonction pour leurs rendez-vous professionnels. A l'heure des grands chantiers du tramway, nous faisons tout pour stimuler les modes de déplacements alternatifs en interne, mais il nous est difficile d'aller prêcher cette bonne parole aux entreprises installées en centre ville. Notre préoccupation immédiate est de faire en sorte que leurs clients puissent venir, leurs marchandises arriver et repartir, leurs salariés s'y rendre. C'est une question vitale, prioritaire. Nous reprendrons le travail sur la mobilité lorsque le tramway circulera et que les flux de circulation seront en configuration définitive."